

DOSSIER

## Corse : le choix du développement durable

### FLASH - FLASH - FLASH Dernière minute



Odile  
GAUTHIER

Directrice de  
l'eau et de la  
biodiversité,  
Ministère du  
Développement  
durable.

Le conseil des ministres vient d'adopter la stratégie nationale pour les aires marines protégées, à l'occasion de la communication consacrée à la politique française en matière d'aires protégées. Cette stratégie est le fruit de deux ans de débats dans le cadre d'un groupe de travail du Grenelle de la mer. Elle pose les principes pour un réseau d'aires marines protégées cohérent et intégré dans le dispositif général de connaissance du milieu marin, qui à la fois contribue à la protection du patrimoine naturel et des écosystèmes, participe au maintien ou au développement des activités maritimes, s'inscrit dans les politiques de gestion intégrée de la mer et du littoral et répond aux finalités définies tant aux échelles internationales que nationales ou régionales. La stratégie pose également des questions de méthodes, dont les maîtres mots sont la participation des parties prenantes et la prise en compte des intérêts écologiques, sociaux et économiques. Enfin, des orientations en termes d'actions sont données par région marine.

La stratégie régionale qui vient d'être adoptée par l'Assemblée de Corse, la création du Parc national des Calanques, les mises en place prochaines des Parcs naturels marins des Estuaires picards et de la mer d'Opale et de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis, ainsi que la mise à l'étude d'un Parc naturel marin en Martinique montrent, si besoin était, que cette dynamique est à l'œuvre.

Le 23 mars, l'Analyse stratégique régionale, concernant les enjeux de la protection du milieu marin et les propositions de création d'aires marines protégées, a été adoptée par l'assemblée de Corse.



© Alain Pibot / Agence des aires marines protégées

Les Bouches de Bonifacio hébergent la plus grande réserve naturelle marine de Corse.

« Ce vote à l'unanimité montre une véritable appropriation de la part de la collectivité territoriale », se félicite Guy-François Frisoni, directeur de l'Office de l'environnement de Corse (OEC) qui a produit le document avec l'Agence des aires marines protégées. Il faut dire que le travail de concertation, conduit sous l'égide du préfet maritime de Méditerranée et des préfets de Corse, de Corse-du-Sud, et de Haute-Corse, a duré près de deux ans.

Il a permis de recueillir les avis d'un large public comprenant tous les professionnels, les usagers de la mer et les élus. « Cette analyse stratégique reflète la vision de la Collectivité pour l'avenir de son environnement marin, et sa volonté de pérenniser les efforts faits depuis trente ans, en Corse, pour la préservation de la biodiversité et des habitats littoraux et marins », reprend-il.

Une vision ambitieuse : il est prévu de faire passer la surface d'aires marines protégées de type réglementaire de 7,5 % des eaux territoriales actuellement, à 10 % en 2015, et à 15 % en 2020 ! « L'analyse souligne par ailleurs l'importance d'étudier et de promouvoir la mise en place d'aires marines protégées au-delà des eaux territoriales, dans l'actuelle zone de protection écologique », ajoute Pierre Leca, directeur adjoint de l'Agence. « Le réseau d'aires marines protégées de Corse devrait ainsi permettre, d'ici 2020, de conserver la biodiversité marine de l'île, ainsi

que la fonctionnalité de ses écosystèmes et la production de ses ressources halieutiques. »

Pour cela, il est prévu, à court terme, d'étendre la réserve de Scandola, de concrétiser la création du « Parc marin international des Bouches de Bonifacio », de mettre à l'étude un parc naturel marin sur une zone englobant les Agriates et le Cap Corse, de mener une réflexion sur la création de réserves naturelles à finalité halieutique... « Ces actions seront menées en concertation avec l'ensemble des acteurs, et en association avec les plus concernés, notamment les pêcheurs artisanaux », souligne Guy-François Frisoni.

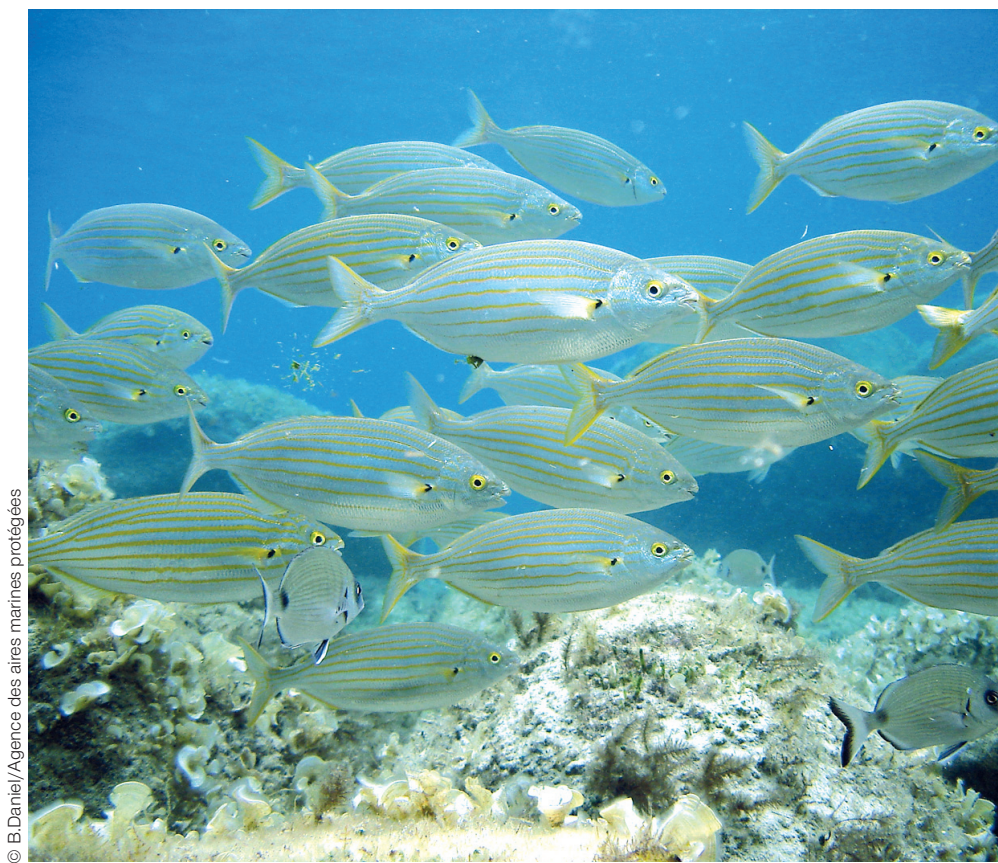
« Pour gérer ce réseau étendu, il faudra se doter de nouveaux moyens, reprend-il, mais aussi en mutualiser certains, entre gestionnaires corses et, plus généralement, avec les organismes chargés de l'action de l'Etat en mer. Des équipes mixtes associent les spécialistes de différentes aires marines protégées pourront ainsi être créées, ou encore une équipe de surveillance mobile, en soutien à celle de chaque AMP. » « L'OEC, chargé de coordonner ce réseau, jouera, en Corse, le même rôle que l'Agence des aires marines protégées au niveau national, explique Pierre Leca. L'Agence, elle, apportera des éléments méthodologiques et un soutien à la constitution de ce réseau ».

Document en ligne : [www.aires-marines.fr/une-strategie-de-creation-d-aires-marines-protgees-pour-lo-corse.html](http://www.aires-marines.fr/une-strategie-de-creation-d-aires-marines-protgees-pour-lo-corse.html)



# Des AMP plébiscitées par les pêcheurs

Les actions préconisées par l'Analyse stratégique régionale prolongent la complicité nouée de longue date, en Corse, entre pêcheurs et gestionnaires d'aires marines protégées.



© B. Daniel / Agence des aires marines protégées

Rendements et rentabilité de la pêche, biomasse... Un « effet réserve » spectaculaire a été démontré en Corse.

Aujourd'hui responsable du département « Stratégies et Sciences de la Mer » à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), Jean-Michel Culioli peut témoigner de l'implication des professionnels de la pêche. « A la fin des années 1990, la prud'homie de Bonifacio s'est montrée très intéressée par la création de la réserve naturelle

### Des mesures de gestion originales

des Bouches de Bonifacio, raconte-t-il. Elle avait déjà mis en place des systèmes de gestion originoux, telle l'interdiction de l'usage de petites mailles. Les pêcheurs ont alors demandé de pérenniser ces mesures, à travers leur intégration dans le décret de création de cette aire marine protégée. » Depuis, la collaboration entre

pêcheurs professionnels et gestionnaires n'a fait que se renforcer. « C'est un processus continu, ouquel les uns et les autres contribuent chaque jour », estime Jean-Michel Culioli. « Par exemple, nous essayons de répondre aux besoins de connaissance des pêcheurs en lançant des études : programme Life sur la déprédation et la dégradation des filets par les douphins, programme de comptage des populations d'oursins dans la réserve des Bouches de Bonifacio, dont le travail de terrain a été effectué conjointement par les pêcheurs et le personnel de la réserve, étude en cours portant sur la faisabilité de la pêche à la langouste ou moyen de nasses... » Les professionnels s'impliquent également dans le suivi scientifique des réserves marines de Corse en mettant par exemple leurs bateaux à disposition.

### La pêche artisanale durable

A la clé de ces collaborations entre le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Corse, les prud'homies de l'île et l'OEC, un suivi très fiable de l'effort et de la pression de pêche depuis 20 ans, qui a permis de démontrer un « effet réserve » spectaculaire. « Alors que les rendements s'effondrent dans toute la Méditerranée, ils sont stables dans les deux AMP réglementaires corses. Par ailleurs,

cinq ans après la mise en place des mesures de gestion, le comptage direct des ressources halieutiques, in situ, montre que la biomasse dans une réserve intégrale a déjà augmenté d'un facteur trois à quatre. L'interdiction de la pêche artisanale seule n'augmente que deux fois cette biomasse », détaille Jean-Michel Culioli.

« Autre résultat intéressant, poursuit-il, la rentabilité des filets de pêche professionnelle, qui varie du simple au double entre les zones « libres », où pêche de loisir et chasse sous-marine sont autorisées, et celles réservées à la pêche professionnelle. Le constat, finalement, est que la pêche artisanale telle qu'elle est pratiquée dans le sud de la Corse peut être durable, tandis que la pêche de loisirs doit être encadrée pour pérenniser l'activité et préserver la ressource. Quant au tourisme de cueillette, il n'a pas d'avenir sur l'île. »

En prévoyant la création de plusieurs réserves naturelles « à finalité halieutique » comme le réclament les pêcheurs ajaciens, l'Analyse stratégique régionale pour la Corse reconnaît le succès de la coopération entre pêcheurs et gestionnaires. Pour le bien de la biodiversité marine de Méditerranée et le maintien des activités traditionnelles...

## “ La Corse, en tête des régions méditerranéennes ”



Pierre Ghionga

Conseiller exécutif de Corse et président de l'Office de l'environnement de la Corse.

### Comment l'Analyse stratégique régionale va-t-elle asseoir le rôle de la Corse dans la protection de l'environnement marin méditerranéen ?

En Corse, la conviction qu'un environnement préservé peut-être un outil de développement est ancrée dans la société. Elle se traduit en mer par l'existence de deux grandes réserves marines, dont la gestion est très performante, celle des Bouches de Bonifacio et celle de Scandola, mais aussi dans la création, en cours, du Parc international marin des Bouches de Bonifacio. Ce dernier est un exemple unique en Europe, qui ne devrait pas manquer d'ins-

pirer nos voisins. Avec l'analyse stratégique, quelque 15 % de nos eaux territoriales devrait bénéficier d'un statut d'aire marine protégée réglementaire d'ici 2020, ce qui nous placera, de ce point de vue, en tête des régions méditerranéennes.

### Quel rôle l'Office de l'environnement va-t-il jouer ?

A travers l'Office de l'environnement, la collectivité territoriale de Corse s'est vu confier la mise en œuvre de la stratégie, élaborée en étroite collaboration avec l'Agence des aires marines protégées. C'est une belle preuve de confiance de la part de l'Etat !

L'Agence en suivra le bon déroulement, et nous apportera l'appui technique et financier nécessaire.

### Comment cette ASR va-t-elle s'articuler avec les autres outils d'aménagement du territoire ?

Les outils de planification doivent être cohérents entre eux. Le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse, ou Pad-duc, en cours d'élaboration, sera complémentaire de l'ASR. L'ensemble devrait assurer une bonne coordination dans la protection de nos richesses naturelles sur terre, sur le littoral et dans les eaux territoriales, sans être antinomique du développement économique.



## Un tableau de bord pour garder le cap

Le 30 janvier, le Parc naturel marin d'Iroise a présenté à son conseil de gestion son premier tableau de bord, reflet de l'état de santé de la mer d'Iroise.

« Il est composé d'une soixantaine d'indicateurs, dont nous avons renseigné les deux-tiers, explique Thierry Canteri, directeur du Parc naturel marin d'Iroise. Nous devrions pouvoir atteindre leur quasi-totalité pour la prochaine édition, début 2013. »

Volontairement pédagogique, le tableau de bord du Parc décline chaque indicateur sous forme d'un pictogramme dont la couleur correspond à son état. Ainsi en 2011, l'indicateur « macrodéchets » (rattaché à la qualité de l'eau à l'échelle de cette aire marine protégée) a été évalué en très mauvais état. En effet, les données collectées par l'équipe du Parc et ses partenaires montrent que cette pollution se retrouve jusque dans la composition des nids de certains oiseaux marins nicheurs. En 2012, le Parc va donc soutenir les actions de

collecte raisonnée de déchets et développer des appels à projet dans ce sens. « En fait, résume Thierry Canteri, le tableau de bord est le cœur du plan de gestion, et reflète l'effort à fournir pour atteindre ses objectifs. » Le 30 janvier, la présentation du tableau de bord 2011 a donc tout naturellement débouché sur celle du programme d'actions 2012 pour le Parc marin.

« A terme, toutes les aires marines protégées devront se doter d'un tableau de bord. Il s'agit de répondre à la question de leur efficacité, au regard de leurs finalités de création », rappelle Anne-Sophie Barnay, en charge de la coordination nationale du tableau de bord à l'Agence des aires marines protégées.

Les enjeux de la mise en place d'une « culture de l'évaluation » dans chaque aire marine protégée sont nombreux. « Elle entre dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques et répond à nos engagements internationaux vis-à-vis de la Convention sur la diversité biologique : tous les États parties

doivent en effet évaluer la gestion de 60 % de leurs aires protégées d'ici 2015 », rappelle Anne-Sophie Barnay. « Mais il s'agit aussi d'un formidable vecteur de sensibilisation du public et des usagers de la mer sur l'utilité d'une aire marine protégée, et d'un outil pour les gestionnaires afin d'ajuster leurs actions. » Le développement d'indicateurs d'efficacité cohérents entre aires marines protégées rend possible les comparaisons et les évaluations plus globales, à l'échelle d'une façade, par exemple. Le tableau de bord deviendra ainsi, à terme, un outil essentiel de pilotage de la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées. « Les gestionnaires s'y référeront localement pour appréhender la pertinence de leurs actions. L'Agence s'en servira pour évaluer l'efficacité du réseau et sa contribution au bon état écologique du milieu marin, qu'implique la Directive cadre européenne Stratégie pour le milieu marin », conclut Anne-Sophie Barnay

### ★ Une journée pour les hippocampes

Le 16 juin, c'est la fête des « drôles d'hippos » au bassin d'Arcachon. Dans la journée, les plongeurs amateurs sont invités à dénombrer ces poissons emblématiques. A partir de 16 heures, une soirée est organisée dans le local de l'Association des pêcheurs plaisanciers du bassin d'Arcachon, au petit port de plaisance d'Arcachon. Au programme : concours de dessins, projection de films sur la biodiversité du Bassin, et vernissage d'une exposition de photographes amateurs. Restauration sur place. Inscription pour les plongeurs dans les centres de plongée du Bassin ou auprès du Comité départemental Gironde de la Fédération française d'études et de sports sous-marins.



© Sébastien Pédoussaut

## Agoa : première mission de terrain

Une campagne est organisée par l'Agence pour préciser la distribution et l'abondance des mammifères marins ainsi que l'état de leurs habitats dans le sanctuaire Agoa.

Créé le 5 octobre 2010, sur 138000 km<sup>2</sup>, soit l'ensemble de la ZEE des Antilles françaises, Agoa entreprend ce printemps sa première action scientifique d'envergure. Du 9 au 14 mars, une campagne de prospection des mammifères marins mais aussi des oiseaux, des déchets et des navires a, en effet, été initiée. D'abord conduite dans les « îles du Nord », elle s'est poursuivie

du 9 au 15 avril en Guadeloupe et s'achèvera du 23 au 30 avril en Martinique.

« Les données récoltées dans les îles du nord attestent de leur richesse en mammifères marins », se félicite Nicolas Maslach, de l'Agence des aires marines protégées, responsable du sanctuaire Agoa. La présence de deux ou trois espèces de dauphins, de cachalots et de baleines à bosse mâles, femelles et baleineaux, confirment l'intérêt de protéger ces habitats. « Ils justifient, s'il en étoit besoin, l'existence du sanctuaire baleinier », commente le gestionnaire.

A raison de deux voiliers affrétés par zone, l'opération requiert une

logistique solide. « C'est le centre d'action régional du protocole SPAW, visant à protéger les espèces et les espèces de la Caraïbe, qui l'a prise en charge », précise Nicolas Maslach. Dans les îles du nord, outre les eaux de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, Sint Maarten a été prospectée, ainsi que les îles néerlandaises de Saba et de Saint-Eustache et l'île britannique d'Anguilla. « Les gestionnaires de leurs aires marines protégées étaient présents à bord. Avec nos partenaires de l'association Breach, chargés du respect du protocole scientifique rédigé en collaboration avec l'Université des Antilles et de la Guyane, ils ont activement participé à la campagne, ajoute Nicolas Maslach. Agoa a ainsi vocation à insuffler une dynamique pour la protection des cétacés de toute la Caraïbe. »

Des enregistrements de chants de baleines à bosse ont en outre été récoltés. « Leur analyse pourrait nous permettre de documenter la manière dont les différentes populations se réportissent entre les îles, explique-t-il. A moyen terme, grâce au marquage de certains individus, nous espérons aussi déterminer les couloirs empruntés par les baleines qui se reproduisent dans nos eaux, pour mieux les protéger durant leurs migrations. »



© L. Juheul / Autrevue

La campagne comprend des prises de vue des mammifères marins, et des enregistrements sonores.

### ★ Maia : rendez-vous en Galice

Du 11 au 13 juin se tiendra à l'Université de La Corogne, en Espagne, le prochain atelier technique du réseau MAIA, qui regroupe les partenaires impliqués dans la désignation et la gestion des aires marines protégées de quatre pays de la façade atlantique. Le thème : « Des outils pour la gouvernance des AMP : les plans de gestion ». Destiné aux gestionnaires d'AMP, aux usagers et aux scientifiques, il permettra l'échange d'expériences entre acteurs espagnols, portugais, anglais et français des aires marines protégées. Accès gratuit sur inscription. Toutes les infos pratiques sur [www.maia-network.org](http://www.maia-network.org)





# Pêche à pied : compter pour mieux mobiliser

Un premier comptage simultané des pêcheurs à pied a été organisé à l'occasion du week-end de Pâques sur la plupart des sites du littoral métropolitain.

Cette opération, organisée par l'Agence des aires marines protégées, le Conservatoire du littoral, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Marennes-Oléron et les associations VivArmor Nature et Iodde, préfigure un projet national plus large sur la pêche à pied récréative en France, qui pourrait débuter en 2013. « L'objectif est d'améliorer la connaissance sur les pratiquants, leurs types de pêche et leur impact potentiel afin de mettre en place des actions sur certains sites sensibles, et surtout de réaliser un travail de sensibilisation », détaille, à l'Agence, Stéphanie Tachaires, chargée de mission « pêche et usages maritimes ». « Il s'agit aussi de favoriser le dialogue et la concertation entre pêcheurs professionnels et pêcheurs récréatifs. La pêche à pied pourrait par ailleurs constituer un bon moyen de sensibiliser et d'informer les riverains et les touristes sur les enjeux de l'environnement marin en général et de l'estran en particulier. »

Compte-tenu de la météo maussade, les records de fréquentation n'ont pas été battus, mais l'opération de comptage a été un succès, puisque la quasi-totalité du linéaire côtier a été suivi.

Avec un marnage record de quatorze mètres lors des grandes marées, et

un gisement de coquillages riche et diversifié, le golfe normand-breton est particulièrement concerné. « Sur les trois départements, de Poimpol à Borfleur, près de 80 personnes se sont mobilisées et quasiment tous les sites de pêche à pied étaient dotés d'au moins un observateur représentant différents organismes : mairie, offices de tourisme, écoles de voile, associations de randonnée, de préservation de l'environnement ou de médiation environnementale, de pêche de loisirs ou de plongée, particuliers ... », raconte Margaux Pinel, stagiaire en master « expertise et gestion de l'environnement littoral » en charge de ces opérations à la mission d'étude pour un Parc naturel marin dans le golfe normand-breton.

Plus au sud, à l'échelle du futur Parc naturel marin des pertuis et de l'Estuaire de la Gironde, près de 9000 pêcheurs ont été comptabilisés par une quarantaine de bénévoles, sur 89 sites (la Rochelle et ses environs ainsi que Jard-sur-Mer n'ayant pas encore livré leurs résultats). Sur l'île d'Oléron, ils étaient environ 4000 pratiquants, ce qui correspond aux observations des années précédentes, pour des périodes et des coefficients comparables. En revanche, sur l'île de Ré et dans la presqu'île d'Arvert, par exemple, les pêcheurs ont été moins nombreux. Cela suggère que le premier site attire des pêcheurs locaux, aguerris, tandis que les autres sont fréquentés par un public plus dilettante. Ces résultats permettent d'affiner le profil de fréquentation de certains sites de pêche, et de mener une sensibilisation efficace des pêcheurs, en l'adaptant au profil des pratiquants, selon les sites. Par ailleurs, le comptage a permis de mettre en lumière l'effet de mesures de gestion. On constate par exemple une baisse significative de la fréquentation, allant jusqu'à 70 %, sur des pointes rocheuses où des arrêtés ont été pris interdisant la collecte d'huitres, tandis que celle des pointes proches où elle est encore autorisée a augmenté de 50 %. Il s'agit d'un premier éclairage chiffré du report de pêcheurs d'un site à l'autre, suite à une mesure d'interdiction.



Pêche à pied sur la côte d'Opale, entre les deux caps, lors des grandes marées.

## Un dessin animé pour sensibiliser

**Dessin animé 100 % mahorais, « Le foundi du lagon » vient d'être diffusé sur Mayotte première.**

En huit épisodes de trois minutes, Ali et son grand-père, le foundi (sage) du lagon, entraînent les spectateurs de lagon en mangrove, en passant par les récifs coralliens. Leurs pérégrinations et leurs dialogues teintés d'humour permettent d'aborder les richesses de l'environnement marin de Mayotte, les enjeux de sa protection, ou encore le processus de création d'un parc naturel marin. « Cette série animée a été pensée avant même que le Parc marin existe, raconte Cécile Perron, sa directrice. Il s'agissait de sensibiliser à ces questions les plus jeunes, puisque 60 % de la population de Mayotte a moins de 20 ans, mais aussi l'ensemble des Mahorais. Lors des réunions de concertation précédant la création du Parc marin, nous avons projeté les premiers épisodes. Les retours ont été formidables :

les gens rioient, reconnaissent des traits caractéristiques de figures mahoraises dans les personnages mis en scène dans la série... »

Réalisée en « 3 D » par Clap, une société de production mahoraise, la série restitue fidèlement l'ambiance de l'île, du style vestimentaire jusqu'aux rapports à l'animal. « Ainsi, les gens de Mayotte peuvent plus facilement s'identifier », raconte Mickaël Guez, directeur de Clap. Une attention particulière a été apportée à la traduction, puisque la série est disponible en français, en shimaorais et en shibouchi, les trois langues parlées localement. « Cela n'a pas été facile », confie Karani Saindou, du Parc naturel marin de Mayotte. « Par exemple, il n'existe pas de mot pour « concertation » dans les autres langues. Nous l'avons donc traduit par kognomoja en shimaorais et par fikiro aréki, en shibouchi, ce qui correspondrait en français à « avoir un langage commun, partager les mêmes idées. » La série fera l'objet d'une rediffusion sur le réseau France Ô cet été.

## Sur la piste des dugongs

Deux dugongs calédoniens, Foni et Mara, sont désormais équipés d'une balise Argos et d'un enregistreur de plongée. Les balises transmettent automatiquement les données relatives aux déplacements horizontaux des dugongs, mais l'équipement doit être retrouvé pour obtenir les informations relatives aux mouvements verticaux : avis au public qui mettrait la main dessus ! L'opération de capture et d'équipement des animaux s'est déroulée du 20 février au 5 mars avec l'aide de pêcheurs professionnels, des services environnementaux des deux provinces, d'experts venus d'Australie et avec le soutien de la population locale. Conduite par un étudiant en doctorat des universités James Cook, en Australie, et de Paris VI (CoReUs/IRD/Nouméa), l'opération est réalisée dans le cadre du Plan d'action dugong, coordonné par l'Agence, ayant pour partenaire les provinces Nord et Sud, les îles Loyauté, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le Ministère du Développement durable, WWF et Opération Cétacés.

[www.operationcetoces.nc](http://www.operationcetoces.nc)

## RNF : un congrès iodé

Du 3 au 7 avril, le congrès annuel des réserves naturelles de France a rassemblé quelque 400 participants à Trégastel (Côtes-d'Armor). Cette édition, dont l'Agence était partenaire, a accordé une place centrale à la mer et au littoral : table ronde sur la nouvelle stratégie sur les AMP qui remet les réserves naturelles au cœur des politiques de préservation de l'espace marin, atelier dédié aux AMP qui deviendra un rendez-vous annuel au congrès, groupes de travail sur la révision des plans de gestion où le tableau de bord des AMP a été largement abordé ... RNF a en outre adopté cinq axes stratégiques sur la mer et le littoral.

[www.congres2012rnf.com](http://www.congres2012rnf.com)

## Nouveau site pour les gestionnaires

Le Forum des gestionnaires d'aires marines protégées a lancé son nouveau site internet le 19 avril avec l'appui technique et financier de l'Agence. Site public, il offre également un espace collaboratif aux membres du Forum afin de partager informations et expériences. C'est également un site ressource pour informer tous ceux qui s'intéressent de près à l'actualité des aires marines protégées. Les nouveaux sites internet de l'Agence et du Parc naturel marin d'Iroise doivent bientôt voir le jour.

[www.forum-aires-marines.fr](http://www.forum-aires-marines.fr)

Directeur de la publication : Olivier Laroussinie  
Rédactrice en chef : Agnès Poiret  
Secrétaire de rédaction : Marie Lescroart  
Ont participé à ce numéro :  
D. Gautier-Marit, J. Gourves, F. Potier

Agence des aires marines protégées : 16, quai de la Douane

BP 42932 / 29 229 Brest cedex 2 - Tél. 02 98 33 87 67

[www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)